

Le programme INTERREG « Espace Alpin »

Espace Alpin est un programme européen de coopération transnationale pour la région des Alpes couvrant sept États de l'Arc alpin.

Pour la programmation actuelle 2014-2020, il mobilise **116,6 M€ de FEDER** pour un budget global de 139 M€, dans des projets visant à développer des solutions communes aux problèmes les plus répandus sur l'Arc alpin.

Le Land de Salzbourg est actuellement autorité de gestion, avec un Secrétariat Technique Conjoint situé à Munich.

En France, le Préfet de Rhône-Alpes est l'Autorité nationale référent du programme.

Les projets qui souhaitent obtenir un cofinancement doivent clairement démontrer les bénéfices d'une approche transnationale par rapport aux objectifs visés. **Un projet doit compter un minimum de quatre participants, issus d'au moins trois États partenaires du programme.**

Actualités du programme INTERREG Espace Alpin

Avancement de la programmation :

49 projets programmés lors des 3 derniers appels à projets, pour une enveloppe FEDER de 87 M€ (76% de l'enveloppe FEDER totale)

Pour AURA, **35 projets** pour une enveloppe FEDER de 8,9 M€ (10% de l'enveloppe FEDER programmée)

Implication directe de la Région dans 4 projets, dont 1 en tant que chef de file (ASTUS). Enveloppe FEDER : 770 000 euros.

Actualités et calendrier : 4^{ème} appel à projets lancé en septembre

Enveloppe d'environ **24,8 millions d'euros de FEDER**, pour les priorités 1 à 4

4^{ème} appel à projets ouvert en septembre 2018

155 projets déposés en 1^{ère} phase, dont 115 avec un partenaire français et 8 avec un chef de file français

20 Mars 2019 : Comité de programmation – Sélection des projets invités en phase 2

5 juin 2019 : Date limite pour l'envoi des candidatures (fin de la phase 2)

Mi-Septembre 2019: Sélection des projets co-financés

Le programme INTERREG « France – Suisse »

Interreg V France-Suisse est un programme de coopération territoriale européenne, mis en œuvre sur un territoire de coopération réparti entre la France et la Suisse qui recouvre **les 5 départements français frontaliers (3 régions) et 7 cantons suisses**.

La Région Bourgogne-Franche-Comté assure le Secrétariat conjoint.

Le programme soutient des projets transfrontaliers impliquant a minima un partenaire français et un partenaire suisse.

Côté français 66 M d'€ de FEDER sont inscrits. Côté suisse, ce sont des crédits fédéraux et/ou cantonaux (15 millions CHF de financement fédéral, 35 millions CHF de financement cantonal).

Actualités du programme INTERREG France Suisse

Avancement de la programmation :

88 projets programmés pour une enveloppe FEDER de 38 M€, soit un taux de programmation de 61% (données après le dernier comité du 07/12/2018).

Pour AURA : **53 projets** pour une enveloppe FEDER de 20,6 M€

Implication directe de la Région dans 3 projets, dont 2 en tant que chef de file (RER Sud Léman phases 1 et 2), pour une enveloppe FEDER globale de 1,23 M€

Implication indirecte de la Région dans 8 projets en tant que cofinancier



Actualités et calendrier :

Fonctionnement du programme : dépôt des projets « au fil de l'eau » avec 2 sélections par an

Programmation en cours :

Candidatures déposées avant le **18 janvier 2019**

Instruction par les Directions opérationnelles de la Région : mars 2019, possible instruction complémentaire en mai 2019

Comité technique le 30 avril 2019

Comité de programmation le 20 juin 2019

Programmation à venir :

Fiches pré-projets à déposer avant le 12 avril et dossiers de candidature avant le **14 juin 2019**

Instruction par les Directions opérationnelles de la Région : juillet-août 2019, possible instruction complémentaire en octobre

Comité technique début octobre 2019

Comité de programmation en novembre 2019